

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2791(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Plan de rejets pour les pêcheries de turbot en mer Noire en ce qui concerne la prolongation de l'exemption, liée à la capacité de survie élevée, à l'obligation de débarquement pour le turbot en mer Noire		
Complétant 2011/0195(COD)		
Sujet		
3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche		
3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation		
Zone géographique		
Mer Noire région		

Evénements clés			
12/08/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)05725	
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		